

Communiqué aux médias

Pandémie du COVID-19

Sion, le 24 mars 2020b – Pour répondre à sa mission de soutien à l'économie cantonale et permettre aux entreprises de disposer de liquidités supplémentaires en cette période difficile, CCF SA suspend tous les amortissements de ses engagements envers les PME valaisannes pour l'année en cours.

L'ensemble représente un montant de l'ordre de Fr. 11 millions qui restera à disposition de l'économie valaisanne.

Le Centre de Cautionnement et de Financement SA assure les prestations financières de Business Valais, la promotion économique cantonale.

Ses possibilités d'intervention auprès des sociétés qui poursuivent un but économique comprennent des aides financières cantonales :

- des prêts directs,
- des cautionnements cantonaux,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements).

CCF SA est également l'antenne valaisanne de Cautionnement romand, qui propose des cautionnements en faveur de PME.

CCF SA intervient en faveur du secteur du tourisme, ainsi que de manière spécifique auprès des encaveurs.

De plus, CCF SA émet des garanties de construction à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.

Comme déjà annoncé en début de semaine passée aux sociétés, fiduciaires et banques valaisannes, CCF SA confirme une suspension générale des amortissements des crédits cautionnés par ses soins jusqu'au 31.12.2020 y compris.

De plus, CCF SA suspend l'ensemble des amortissements prévus sur ses prêts directs jusqu'au 31.12.2020 y compris.

Ces suspensions d'amortissements sont automatiques.

Enfin, pour les crédits cautionnés par Cautionnement romand, un accord global à la suspension des amortissements jusqu'au 31.12.2020 y compris a été trouvé. Pour en bénéficier, le client doit simplement en faire la demande auprès de son partenaire bancaire ou auprès de CCF SA.

L'ensemble des suspensions d'amortissement susmentionnées représente un montant de l'ordre de Fr. 11 millions qui restera à disposition de l'économie valaisanne.

Pour rappel, les engagements totaux de CCF SA (hors garanties de construction) se déclinent à ce jour de la façon suivante :

- cautionnements cantonaux : Fr. 37 millions
- prêts directs : Fr. 45 millions
- cautionnements via Cautionnement romand : Fr. 17.5 millions.

Des soutiens cantonaux, dont des mesures spécifiques disponibles auprès de CCF SA, visant à compléter de manière utile celles prises par le Conseil fédéral seront communiquées ces prochains jours.

A noter que CCF SA a reçu la semaine dernière plus de 500 demandes de soutiens financiers. Ses collaborateurs mettent tout en œuvre pour fournir une réponse dans les meilleurs délais aux demandes des entrepreneurs valaisans.

Des informations sont publiées sur le site internet (<https://ccf-valais.ch/fr/news>), régulièrement mis à jour, afin de servir et d'orienter au mieux ces demandes. Merci d'en faire l'écho.

En raison de la pandémie, l'accès aux bureaux de CCF SA est strictement réservé à ses collaborateurs. Ils se tiennent volontiers à votre disposition par e-mail. Merci de votre compréhension.

Contact pour la clientèle : covid-19@ccf-valais.ch / Informations sur www.ccf-valais.ch/fr/news

Contact pour les médias : Jacques Métrailler, Directeur (jacques.metrailler@ccf-valais.ch) se tient volontiers à votre disposition.